



alliques, semi-
s, en cinq mo-
grain et trèfle,
améliorations
it de construc-
écorticueuses.
érés et chaque
par écrit, pour

rd'hui.
LESSISVILLE
1873
E. P. Q.

e ponte
en

le 13 août, 1936

ssé quelque peu
semaine; elle
ure de 25 œufs
pécédente. On
poules inactives
naît trente-cinq
unième semaine.
outes les poules
endement. Le
intient, un seul

Points	Œufs
58 3	56
57 6	50
57 5	52

angement dans
us forts groupes
urs. Les records

Points	Œufs
2095 0	1841
2047 7	2073
2030 0	1842
2014 8	1823
1857 2	1734
1752 5	1695

ONTE CANADIEN
XPÉRIMENTALE
ONT.

Race	Total Œufs	Total Points
R.B.I.	1184	1282 0
R.B.	1265	1426 8
"	1629	1708 0
"	1815	1581 1
"	2073	2047 7
"	1588	1584 8
"	1447	1436 8
"	1638	1722 8
"	1242	1266 8
"	1549	1694 2
"	1391	1425 0
"	1524	1642 3
"	1668	1716 6
"	1508	1534 6
"	1608	1674 3
"	1080	1078 5
"	1316	1365 4
"	1644	1697 4
"	1362	1212 9
"	1734	1857 2
"	1472	1477 4
"	1695	1752 5
"	1841	2095 0
"	1523	1602 5
"	1823	2014 8
"	1287	1255 7
"	1586	1639 7
"	1842	2039 0
"	4304	4429 6

de la Ferme

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération.
Élevage.
Aviculture.
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec).
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 27 AOUT 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 35

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

L'intention ne vaut que pour autant qu'elle soit suivie de l'action.

Avec un taureau parfaitement racé et des vaches qui laissent un peu à désirer, on améliore progressivement son troupeau, puisqu'on est à même d'obtenir des élèves présentant moins de défauts que leurs mères.

Le taureau de choix ne coûte pas plus cher à entretenir que l'animal quelconque. La mise de fonds supplémentaire que nécessite son acquisition est toujours récupérée dans l'avenir par l'amélioration du bétail qui s'ensuit.

En 1936, à venir jusqu'au 6 août, il s'est exporté au total sur les États-Unis 171,522 bœufs canadiens, contre 88,845 pendant la période correspondante de 1935. Le nombre total de bœufs canadiens exportés sur la Grande-Bretagne pendant la même période a été de 22,782, contre 4,947 pendant la période correspondante de 1935.

En élevage bovin, l'exploitation des bêtes bovines tenant une place importante, peut-être la plus importante dans l'économie de nos fermes, le mâle exerce une influence marquée du fait qu'il engendre une descendance beaucoup plus nombreuse que la femelle. C'est ainsi qu'il transmet ses caractères à plusieurs veaux d'un troupeau tandis que la vache ne donne qu'un seul produit par année. On voit par là les conséquences qui découlent du choix du taureau suivant qu'il est bon ou mauvais.

Les temps justifient plus que jamais le groupement des cultivateurs en associations, principalement quand il s'agit d'acheter à meilleur compte ou vendre les produits de la ferme au meilleur prix. La grosse logique veut que dix cultivateurs unis soient plus forts pour revendiquer leurs droits légitimes qu'un seul. Le commerce, l'industrie sont parfaitement organisés sous ce rapport, les agriculteurs se doivent d'opposer à ces organismes économiques solides un front uni.

Vente publique de beurre et de fromage

A la vente tenue sous les auspices du Comptoir Coopératif de l'Union Catholique des Cultivateurs à Montréal, le 19 courant, 1150 boîtes de beurre pasteurisé No 1 ont obtenu 25 3/8c. la livre et 50 boîtes de No 2, 24 7/8c.

Il fut offert 2,000 boîtes de fromage blanc No 1 qui trouvèrent acquéreur au prix de 14 3/8c. la livre et 370 de fromage coloré No 1, vendues à 14 3/8c. la livre.

Ces ventes sont organisées sous la direction de M. Clinton Henderson, pour le compte de l'U. C. C.

Donnez une bonne mesure de ficelle d'engergage

On n'a guère entendu de plaintes sur la qualité de la ficelle d'engergage vendue au Canada en ces dernières années. La loi prescrit que chaque balle de ficelle d'engergage, qu'elle soit fabriquée au Canada ou importée, doit porter une étiquette indiquant le nombre de pieds par livre qu'elle contient. Ces déclarations relatives à la longueur, par exemple 500, 600 ou 650 pieds par livre, sont vérifiées par les inspecteurs de la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture.

La loi permet une certaine tolérance en considération des variations qui doivent naturellement se produire, mais sur les trois cents échantillons ou plus qui sont éprouvés tous les ans, plus de la moitié avaient une longueur supérieure par livre à celle indiquée sur les étiquettes. Dans les échantillons qui ne répondaient pas à la garantie, la différence de longueur par livre était insignifiante, et ce n'est que dans de rares cas que cette différence dépassait la limite de tolérance. Depuis 1930, la proportion d'échantillons dont la longueur était insuffisante n'a pas atteint trois pour cent du nombre total d'échantillons essayés; en 1935, la proportion était inférieure à un demi de un pour cent.

Les chauves-souris sont utiles, mais pas dans les maisons

La chauve-souris est une créature utile et inoffensive, qui se nourrit exclusivement d'insectes nocturnes, dont la majorité sont nuisibles; elle peut cependant devenir un ennui dans les bâtiments où elle se rassemble, spécialement sur les fermes et dans les groupements ruraux, à cause de la mauvaise odeur qui sort des endroits où elle gîte et des bruits qu'elle fait entendre pendant la nuit. Puisqu'elle rend service, il ne faut pas la détruire mais simplement l'empêcher de s'établir dans les habitations. On peut le faire en employant une substance repoussante et en bouchant ensuite toutes les ouvertures pour qu'elle ne puisse pas revenir. La meilleure substance sous ce rapport est la naphthaline, que l'on peut trouver chez la plupart des pharmaciens et qui coûte bon marché; il suffit de deux à cinq livres d'écaillés de naphthaline pour empêcher la chauve-souris d'être domicile dans les maisons. On répand une bonne quantité de naphthaline dans les endroits occupés par les chauves-souris et celles-ci quittent immédiatement ces endroits,

même à la pleine lumière du jour, et n'y reviennent pas tant que l'odeur de la naphthaline persiste. Dès que les chauves-souris sont parties, il faut boucher tous les endroits par lesquels elles s'introduisent, au moyen de bandes de bois ou de métal ou d'étoupe, de chiffons ou d'autres matériaux de ce genre.

Le classement des conserves de tomates

D'après les règlements modifiés sur le classement des conserves de tomates sous la Loi des viandes et conserves alimentaires, il y a quatre catégories de conserves de tomates—de luxe, de choix, régulière et seconde. Toutes les conserves de tomates, de toute catégorie, doivent être faites de fruits sains, propres et sans morceaux de peau, de cœurs, de taches noires ou de brûlure du soleil. La catégorie "de luxe" doit contenir au moins 65 pour cent de solides de tomates égouttés, la catégorie "de choix", au moins 55 pour cent, la catégorie "régulière", au moins 45 pour cent.

Si l'on se sert de sel ou de sucre, ce sel ou ce sucre doit être sec ou dissous dans le jus même des tomates. Il est interdit de se servir d'une solution de sucre ou de sel, ou des deux dans de l'eau. Le jus qui sort des tomates après épiluchage peut être ajouté à la masse lorsqu'on remplit les boîtes de tomates, mais il faut que ce soit le jus sortant de ce même lot de tomates. Ceci ne s'applique pas au jus ou à la pulpe provenant des rognures.

Il y a aussi des catégories pour la purée de tomates, la pulpe de tomates, la pâte de tomates, la pâte concentrée de tomates, le jus de tomates et le cocktail de jus de tomates. Le jus de tomates doit être fait du liquide non concentré et pasteurisé de la tomate avec une partie substantielle de la pulpe, exprimée de tomates entières et mûres, avec ou sans l'application de chaleur. Lorsqu'il est employé du sel ou du sucre, ce fait doit être indiqué sur le panneau principal de l'étiquette en lettres d'au moins 1/8 de pouce de hauteur et tout aussi visibles que toute autre impression sur l'étiquette. Les règlements qui précèdent sont donnés dans une circulaire publiée par la Division des fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture, et l'on peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension, Ottawa.

Le scrutin du 17 août

Les exigences mécaniques de l'impression de notre journal au grand dam de nos rédacteurs et collaborateurs, veulent que la copie soit entièrement remise au prote le lundi midi le plus tard. Cette discipline sévère, à laquelle il nous faut bien nous soumettre, explique qu'il nous ait été impossible de publier la se-

maine dernière le résultat de l'élection provinciale, qui dans le temps, était à la veille d'être connu.

Depuis, les journaux ont rapporté la grande nouvelle, le résultat a été commenté sur différents tons, de sorte qu'il est assez difficile, même compliqué pour nous, d'ajouter quoi que ce soit à ce qui a été chanté sur tous les tons.

Tous, adversaires comme amis de la cause que défendait l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, s'accordent après le scrutin sur un point, c'est que l'on regrette amèrement la défaite de M. Godbout dans son comté, ce qui l'exclut par le fait même de la vie publique pour laquelle il est éminemment doué.

Quant au programme agricole qu'entend mettre à exécution le parti de l'Union Nationale, sous la direction de l'hon. M. Duplessis qui, dans quelques jours, prendra les rênes du gouvernement avec les collègues qu'il se choisira parmi ses soixante-seize députés élus, vrai de dire qu'il aura l'embarras du choix, il contient en substance ce que promettait le parti libéral défait plus un crédit agricole provincial; prime sur le beurre et le fromage durant toute l'année, tandis que M. Godbout préconisait une prime seulement durant la saison d'hiver; réforme de l'enseignement agricole à tous les degrés.

L'enquête commencée au cours de la dernière session, M. le Premier Ministre l'a déclaré de nouveau dès qu'il connut le résultat du vote, sera continuée jusqu'au bout pour tous les départements de l'administration provinciale.

A l'heure qu'il est, nous ne savons qui assumera la direction du Ministère de l'Agriculture. Deux noms ont été mis devant le public par les journaux; ce sont MM. Antonio Elie, agriculteur bien connu, député du comté de Yamaska depuis plusieurs années, et M. Bona Dussault, pilote et agriculteur de St-Marc des Carrières, comté de Portneuf. Tous deux, dit-on, sont très qualifiés pour diriger cet important département de l'administration.

Quant aux amis de M. Godbout ils insistent pour qu'il prenne la direction définitive du parti libéral provincial. Dans ce cas, plusieurs députés parmi les quelques libéraux élus au dernier scrutin seraient disposés à céder leur siège à l'hon. Adélard Godbout qui prend actuellement un repos bien mérité après la rude bataille qu'il a livrée au nom d'un parti qui a présidé aux destinées politiques de la Province de Québec depuis quarante ans.

Nous ne pouvons nous soustraire au devoir de féliciter M. Duplessis et ses nombreux députés pour l'éclatant succès remporté à cette dernière élection. Il y a considérablement de besogne à faire pour accomplir toutes les réformes que l'on entend faire et que le peuple a ratifiées par le vote le plus considérable qui ait été donné à une élection provinciale.